



Le 21 février 2022

Les services municipaux reprennent leur activité

La Municipalité informe ses administrés que tous les services municipaux de la Ville de Saint-Paul fonctionnent à nouveau depuis ce lundi 21 février 2022 en raison de la levée de l'alerte rouge.

En conséquence, toutes les mairies annexes et l'Hôtel de Ville sont **ouvert·es au public**. Cette reprise d'activité permettra de retrouver un fonctionnement optimal des services le plus rapidement possible.

Cependant, La Réunion se trouve toujours en phase de sauvegarde. L'heure est donc encore à la plus grande prudence si vous êtes amenés à vous déplacer sur le réseau routier. Soyons prudents et vigilants.

COMMUNIQUÉ